

Priorités de la Chambre en vue des élections du Québec 2018

.....
27 août 2018

Dans le cadre de la campagne électorale québécoise, la Chambre de commerce du Montréal métropolitain met de l'avant les priorités du milieu des affaires de la métropole et demande aux partis de proposer des mesures concrètes afin que l'économie du Québec et de sa métropole puisse poursuivre sur sa lancée.

Élargir le bassin de main-d'œuvre qualifiée

L'accès à une main-d'œuvre qualifiée constitue le principal enjeu pour la croissance future de nos entreprises. Le Québec et sa métropole sont actuellement en situation de plein-emploi dans plusieurs secteurs d'activité. Le nombre de postes vacants a grimpé à 103 000 dans le secteur privé lors du premier trimestre de 2018. Par ailleurs, les experts prévoient une obsolescence relativement rapide de certaines compétences ainsi que la disparition de certains types d'emplois, conséquences d'une évolution technologique accélérée dont les éléments les plus visibles sont la révolution numérique, l'automatisation qui sous-tend le manufacturier 4.0 et l'arrivée d'applications fondées sur l'intelligence artificielle.

Le prochain gouvernement devra adopter des mesures favorisant l'élargissement du bassin de main-d'œuvre disponible et l'optimisation de l'adéquation formation-emploi. Ces mesures s'articuleront autour de quatre demandes.

Demande n° 1 : Hausser les taux de diplomation des Québécois, du primaire à l'université.

Demande n° 2 : Investir massivement dans les établissements d'enseignement à tous les niveaux et améliorer la fluidité de la collaboration entre les entreprises et les établissements d'enseignement.

Demande n° 3 : Hausser les seuils d'immigration et poursuivre la mise en œuvre d'une politique de sélection axée sur les besoins du marché du travail actuels et futurs.

Demande n° 4 : Investir dans l'intégration professionnelle des immigrants et accélérer la reconnaissance des diplômes obtenus à l'étranger.

Maintenir des finances publiques saines et rétablir une fiscalité concurrentielle

Le fardeau fiscal des Québécois demeure le plus élevé en Amérique du Nord et le taux d'imposition marginal maximal des particuliers dépasse nettement le seuil maximum acceptable de 50 %. De plus, la réforme fiscale américaine a considérablement diminué la compétitivité de notre régime fiscal, ce qui a une incidence directe sur la compétitivité de nos entreprises. Alors que le Québec était le quatrième territoire nord-américain le plus concurrentiel d'un point de vue fiscal en 2017, il se trouve désormais au 31^e rang.

Pour être en mesure d'attirer des talents et pour favoriser la croissance de nos entreprises, le prochain gouvernement devra rétablir un environnement fiscal juste et concurrentiel.

Demande n° 5 : Réduire l'impôt des particuliers ainsi que celui des entreprises.

Par ailleurs, les finances publiques du Québec sont en bonne santé. Le prochain gouvernement pourra même compter sur une marge de manœuvre budgétaire pour financer ses priorités. On peut donc s'attendre à une hausse de certains investissements et dépenses prioritaires. Cela dit, il est essentiel de garder la maîtrise des finances publiques et de conserver des marges de manœuvre pour faire face à une éventuelle récession.

Demande n° 6 : Garder la maîtrise des finances publiques et conserver des marges de manœuvre pour faire face à une éventuelle récession ou à un choc économique.

Améliorer la fluidité du transport des personnes

La congestion routière coûte annuellement plus de 1,8 milliard de dollars aux contribuables de la grande région de Montréal. Il existe un fort consensus sur le fait que le transport collectif est la solution prioritaire. La mairesse de Montréal et présidente de la Communauté métropolitaine a d'ailleurs été élue sur une plateforme électorale définissant clairement la mobilité comme sa grande priorité et proposant un projet de ligne rose pour le prolongement du métro, en plus de la ligne bleue. L'implantation du Réseau express métropolitain (REM) jouit du même soutien consensuel.

Le prochain gouvernement devra investir massivement dans les infrastructures de transport collectif et déterminer s'il reconnaît les priorités formulées à l'échelle locale.

Demande n° 7 : Poursuivre le déploiement du REM et investir massivement dans les infrastructures de transport collectif, en reconnaissant les priorités définies localement et dans le respect du « Réflexe Montréal ».

Accélérer l'internationalisation de nos PME

La croissance de nos entreprises et le dynamisme de notre économie dépendent de notre accès aux marchés internationaux, par les voies traditionnelles ou encore par le commerce en ligne. L'incertitude causée par la renégociation de l'Accord de libre-échange nord-américain nous oblige à être encore plus sensibles à la nécessité de diversifier nos marchés d'exportation.

Le prochain gouvernement du Québec devra jouer un rôle très actif pour inciter les entreprises à profiter pleinement des possibilités engendrées par l'Accord économique et commercial global avec l'Europe et le Partenariat transpacifique global et progressiste avec les pays de la zone Pacifique, dont le Japon.

Demande n° 8 : Augmenter le financement et la portée des programmes d'aide à l'exportation et appuyer nos entreprises dans la diversification de leurs marchés d'exportation.

Maintenir le « Réflexe Montréal » et accroître les revenus des municipalités

Après des décennies de réflexion, le gouvernement du Québec a reconnu le rôle particulier de la métropole dans le cadre de la *Loi augmentant l'autonomie et les pouvoirs de la Ville de Montréal, métropole du Québec*, et a instauré le « Réflexe Montréal » selon lequel le gouvernement du Québec s'engage à tenir compte des particularités de Montréal dans l'élaboration des lois, des politiques et des programmes qui concernent la métropole. Le Réflexe Montréal doit servir de cadre d'analyse pour la poursuite du soutien aux secteurs innovant de la Métropole, comme par exemple, dans le domaine de l'intelligence artificielle et des autres technologies émergentes.

Le prochain gouvernement aura la responsabilité de mettre en application de façon systématique le « Réflexe Montréal ».

Demande n° 9 : Reconnaître l'importance du « Réflexe Montréal » et mettre celui-ci en application de manière systématique, en particulier pour le soutien à l'innovation.

Le Québec connaît aujourd'hui un élan économique soutenu. Montréal et les autres municipalités de la province doivent tirer parti de cette croissance, d'autant plus qu'elles doivent elles aussi contribuer au renforcement des infrastructures. L'une des solutions qui a été évoquée est de céder aux municipalités un point de pourcentage de la TVQ pour que celles-ci soient moins dépendantes de l'impôt foncier.

Demande n° 10 : Transférer un point de pourcentage de la TVQ vers les municipalités pour accroître leurs revenus.